

Nous produisons en moyenne 360 kilos de déchets par an.

Les emballages représentent 30% du poids total.



ADRESSES UTILES

Déchetteries dans Paris :

- **Poterne des Peupliers** : rue du Val de Marne (13^e)
Tél : 01 46 63 38 59
- **Quai d'Issy** : sous l'échangeur du périphérique du quai d'Issy (15^e)
Tél : 01 45 57 27 35
- **Porte de la Chapelle** : 17-25, avenue de la Chapelle (18^e)
Tél : 01 40 35 07 90
- **Porte des Lilas** : rue des Frères Flavien (20^e)
Tél : 01 43 61 57 36
- **Espace Propreté du 7^e** : 1, rue Fabert et rue Paul et Jean Lerolle (7^e)
Tél : 01 47 53 90 52 et 01 45 51 23 68
- **Espace Propreté du 13^e** : face au 140, boulevard Vincent Auriol (13^e)
Tél : 01 45 83 06 15

Déchetteries hors Paris :

Pour connaître les coordonnées de la déchetterie de votre commune, vous pouvez :

- appeler votre mairie,
- consulter son site internet,
- demander à votre gardien.

Enlèvement gratuit des encombrants à Paris 3975

Ville de Paris
www.paris.fr
(recherche ordures ménagères)

Emmaüs
www.emmaus-france.org

Secours Catholique
www.secours-catholique.org

Secours Populaire
http://www.secourspopulaire.fr/

Restos du Cœur
www.restosducoeur.org

Ressourcerie
www.ressourcerie.fr

Compostage
www.compostaparis.fr

Pour en savoir plus : www.reduisonsnosdechets.fr



ENSEMBLE, RELEVONS LE DÉFI D'UN HABITAT PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT, OÙ IL FAIT BON VIVRE.



Pourquoi agir ?

En matière de développement durable, tous les gestes sont importants... les nôtres comme les vôtres.



Mieux trier...

Le bon déchet dans la bonne poubelle.



Recyclage

Papier, carton, fer, bidons en plastique vides...
SAUF polystyrènes et autres plastiques.

Verre

Bouteilles, bocaux, pots vides.

Ordures ménagères

Le reste dans un sac,
SAUF les produits chimiques et gravats.

Vous avez un doute ? Jetez dans le bac vert

Le compostage, c'est possible !

Compostez vos déchets de cuisine en un **compostage en pied d'immeuble** ou individuel ! Si vous êtes intéressé, adressez-vous à votre agence.

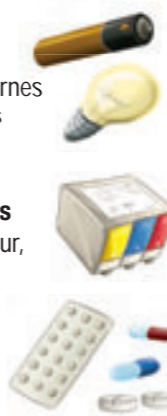
Les produits chimiques et dangereux

Ils ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères, mais triés à part :

> les **ampoules, piles et accumulateurs** doivent être déposés dans des urnes (souvent installées aux entrées des magasins)

> rappez les **cartouches d'encre** chez le revendeur,

> les **médicaments** non utilisés ou périmés à la pharmacie.



Vos objets vous encombrant ?

Donnez-les !

Faites don de vos objets qui peuvent retrouver une utilité (vêtements, meubles, livres...) à des proches, des associations caritatives ou en ressourcerie, cela évite d'augmenter le volume des déchets.

Pensez à les déposer en dépôt-vente, participez à un vide-grenier ou à un troc.

Les encombrants

Ne les déposez pas dans la rue, c'est interdit et passible d'amende (jusqu'à 1 500 €), ni dans les parties communes de votre immeuble : appeler la mairie pour connaître les modalités de ramassage (à Paris en appelant gratuitement le 3975) ou apporter-les dans une déchetterie.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques peuvent aussi être rapportés en magasin lors d'un nouvel achat.



TEMPS DE DÉCOMPOSITION : 1 chewing-gum = 2 ans
1 cannette en aluminium = 200 ans ; 1 sac plastique = 400 ans

Mieux recycler...

Les déchets triés connaissent une nouvelle vie dans les centres de tri :



27 bouteilles en plastique = 1 pull en laine polaire

670 cannettes = 1 vélo

19 000 boîtes de conserve = 1 voiture

9 boîtes de conserve = 1 boule de pétanque

Mieux acheter...

Pour réduire le poids de nos poubelles et faire des économies :

Choisir des produits sans emballage, à la coupe ou en vrac, éviter les sachets individuels, **préférez des portions familiales ou les produits rechargeables.**

Utiliser des ampoules 'basse consommation'. Elles durent 6 à 8 fois plus longtemps que les ampoules classiques et au final,

elles coûtent 2,5 fois moins cher.

Privilégier les piles rechargeables aux piles jetables.

Quelques astuces :

Apporter un panier ou un sac réutilisable pour faire les courses, cela vous évitera d'avoir à jeter des sacs plastiques.

Afficher sur votre boîte aux lettres un autocollant '**Stop à la pub**' à télécharger gratuitement sur www.developpement-durable.gouv.fr

Le publipostage représente 40 kilos de papiers par an et par habitant.

Limitier l'impression de documents, imprimez en recto/verso, privilégier le papier recyclé.

Réparer plutôt que jeter : avant d'effectuer l'achat d'un nouvel appareil, posez-vous la question de savoir si votre ancien appareil peut être réparé.

